



UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

Provence Tourisme, agissant pour le Département des Bouches-du-Rhône, est fier d'annoncer le renouvellement du label "Département fleuri*" pour les Bouches-du-Rhône. Un label décerné pour les cinq années à venir et dont le département arbore les couleurs depuis 10 ans.

Cette distinction attribuée par un jury expert est l'occasion de démontrer comment le territoire se mobilise pour protéger ses paysages et aménager les espaces publics et privés afin d'améliorer de façon durable le cadre de vie des résidents et l'accueil de ses visiteurs. Elle souligne également les réalisations des communes dans le cadre du concours national des Villes et Villages Fleuris.

Ce label fêtera ses 50 ans d'existence dans les Bouches-du-Rhône lors d'une cérémonie à l'Hôtel du Département en décembre prochain.

Pour les Bouches-du-Rhône, département fortement peuplé mais également doté d'une richesse naturelle indéniable, soumis à de multiples contraintes liées aux activités humaines, la qualité du cadre de vie et la préservation des ressources environnementales et paysagères sont logiquement des préoccupations prises en compte dans les grandes politiques départementales : environnement, agriculture, mobilité, habitat et tourisme.

Le label est l'occasion de démontrer que l'identité du territoire est plurielle. Le département peut être à la fois urbain, industriel, sec et minéral et posséder des zones préservées remarquables, des surfaces agricoles importantes, maîtriser la gestion de l'eau et valoriser les cultures méditerranéennes.

Depuis 2014, le Département des Bouches-du-Rhône est lauréat du label Département Fleuri. Cette reconnaissance valorise les efforts et les actions conjointes des différents acteurs institutionnels, montrant que ce territoire particulier a su défendre son identité, protéger ses paysages et aménager de façon durable le cadre de vie. Ce renouvellement encourage à aller encore plus loin, en approfondissant la démarche et en testant de nouvelles dynamiques. Cette labellisation conforte la stratégie départementale, toujours en recherche de sens et d'innovation, et synthétise la force de l'engagement commun pour le développement durable, l'enthousiasme pour la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie.

ARRÊT SUR IMAGE 2024

21 communes (sur 119 dans le département) sont inscrites aux différents concours en 2024, dont :

- 8 au concours des communes Villes et Villages Fleuris
- 14 au concours Environnement, pour 28 projets

22 collèges sont inscrits au concours des Collèges Fleuris

54 villes et villages labellisés

2 villes labellisées 4 fleurs : Cassis et Istres

20 villes labellisées 3 fleurs

20 villes labellisées 2 fleurs

11 villes labellisées 1 fleur

2 villes candidates à la première fleur.



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

*Les départements labellisés "Département Fleuri" sont récompensés pour leurs actions de valorisation et d'animation du label "Villes et Villages Fleuris", notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label. Cette distinction est décernée pour une période de cinq ans par un jury national, qui valide au moment de la séance plénière les propositions faites par la commission d'attribution. En 2023, 15 départements ont été labellisés "Département Fleuri". <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-departements-fleuris>



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label Villes et villages fleuris. Présent depuis plus de 60 ans au niveau national, le label "Villes et Villages Fleuris" rassemble 4 785 communes labellisées sur tout le territoire français en 2023, dont 278 "4 Fleurs". Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie et prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

Provence Tourisme agit en faveur d'un tourisme responsable, aligné sur les directives du schéma de développement du tourisme et des loisirs 2022-2025. Les actions se concentrent sur la gestion des flux, l'Expérience Provence et le développement d'une attractivité à « haute valeur responsable ». L'objectif principal est de faire des Bouches-du-Rhône un exemple de tourisme durable, mettant l'accent sur les résidents et favorisant le développement local et inclusif. Provence Tourisme s'engage dans la certification ISO 20121 pour ses événements, démontrant son vif intérêt envers des pratiques durables sur les plans social, économique et environnemental, afin de garantir une gestion optimale des impacts et de promouvoir un tourisme respectueux des normes les plus élevées en matière de durabilité.

Contact presse : Christelle Giudicelli - cgiudicelli@myprovence.fr - Tél. 04 91 13 84 14
Service presse Département 13 : service-presse@departement13.fr - Tél. 04 13 31 31 74